— Germaine Decobecq, rue de Lille, 196. — Henri Muteau, rue de Lannoy 174. — Victor Bonnier, rue des Arts, 61. — Clémentine Dedoncker, rue Jacquard, cour Maurel, 6.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 23 février. — François Delporte, 27 ans, plafonneur et Léonie Debuchy, 22 ans, soigneuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 23 février. — Florimond Reverré, 46 ans, ourdisseur, rue du Luxembourg, 51. — Julien Dergycker, 30 ans, rattacheur, rue d'Arcole, 13. — Philomène Mongone, 4 mois, rue Ste-Elisabeth, 39. — Jean-Bte Dendoncker, 16 ans, garçon de magasin, rue des Longues-Haies, 43. — Blanche Vatmoert, 9 mois, rue de Crouy, maisons Cottignies. — Rosalie Eggermont, 21 ans, tisserand, rue Newcomen, 36. — Norbert-Joseph Merlighem, 70 ans, tisserand, rue d'Archimède, 32. — Louis Capiette, 33 ans, coiffeur, rue du Tilleul. — Albertine Frady, 65 ans, journalière, à l'Hotel-Dieu. — Jules Delplanque, 25 ans, teinturier, à l'Hôtel-Dieu. — Marie Croisier, 32 ans, journalière, id.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 22 février. — Charles Theys, Pont-de-Neuville. — François Latuy, rue du Cœur-Joyeux. — Suzanne Libert, au Brun-Pain. — Marie Delos, Malcense. — Georges Verfaille, rue Fin de la Guerre. — Esther Marherm, rue Claire-Lemettre. — Jules Bernard, Chemin des Mottées. — Marthe Degrave, au Blanc-Seau. — Louis Leman, rue Malcense. — Antoinette Delepaul, Chemin des Carliers. — Pierre Buterne, rue Neuve-de-Roubaix. — Arthur Debruyne, au Blanc-Seau.

Du 23 février. — Louis Cheutem, au Blanc Seau — Marie Dhase, Chemin-d'Houpline. — Joseph Dervaux, rue de la Latte. — Léon Valckenaere, rue de la Folie. — Albert Doutreluigne, Sentier de Neuville.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 22 février. — François Vandekerkhove, 32 ans, trieur et Sophie Vandenbulcke, 20 ans, journalière.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 22 février. — Léon Labens, 1 an 7 mois, rue Fin de la Guerre. — Guillaume Speck, 35 ans, garrotteur, rue des Coulons. — Ernest Cornelis, 1 an 1 mois, rue Wattel. — Julien Allard, 6 mois, rue des Carliers. — Rosalie Deroubaix, 61 ans 7 mois, sans profession, rue du Tilleul. — Cécile Catteau, 49 ans 5 mois, sans profession, rue du Flocon. — Marie Vandewiele, 57 ans 8 mois, sans profession, rue de la Latte. — Eugénie Wandreck, 3 mois, rue de la Latte. — Julie Hellebaut, 14 jours, contour de l'Abattoir. — Jean-François Dufio, 45 ans 3 mois, bobineur, Chemin des Mottes.

Du 23 février. — Amélie Debailleul, 73 ans 2 mois, sans profession, rue de Lille. — Rachel Cool, 1 an 10 mois, rue des Moulins. — Jeanne Lauridan, 8 jours, rue Haute-Voie. — Anne Quivron, 75 ans, sans profession, rue du Cœur-Joyeux. — Augustin Dutrus, 55 ans 16 mois, journalier, rue de la Folie. — Léonard Defoort, 26 ans 9 mois, rattacheur, Hôpital-Civil.

Etat-Civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 15 au 22 février. — Emile Dujardin, Touquet — Jeanne Duponé, St-Liévin. — Clémence Desmullier, Carluyère. — Oscar Baudoin, Martelotte. — Joseph Wattebar, Sartel. — Isaïe Desmullier, Grimonpont. — Angèle Dewasme, Nouveau-Monde. — Marie Delrutte, Houzarde. — Herman Lefebvre, Grimonpont. — Albert Florin, Marlière. — Clémence Imbrecht, Sartel. — Albert et Angèle Delcroix, jumeaux, St-Liévin. — Julienne Dewitte, Touquet. — Clovis Herchuels, Petit-Tournai. — Angèle Deschamps, Crétinier. — Marie Delmotte, Houzarde. — Marie Gadenne, Vieille-Place. — Hélène Carrette, rue d'Enfer. — Céline Renard, Plume. — Blanche Maeure, rue d'Audenaerde.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 1er février. — Jean-Baptiste Delepaul, 26 ans, tisserand et Marie Beuscart, 27 ans, tisserande.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 22 février. — Entre : Camille Dekimpe, 28 ans, tisserand et Léonie Vandenbromoke, 26 ans, tisserande. — Henri Parent, 23 ans, tisserand et Julietta Defebvre, 19 ans, marchande.

DÉCLARATION DE DÉCÈS du 15 au 22 février. — Philomène Faverel, 24 ans, ménagère, Guaquier — Charles Denys, 50 ans 11 mois, tisserand, rue Traversière. — Oscar Baudoin, 1 jour, Martelotte. — Jean-Bte Deleroix, 58 ans 9 mois, charpentier, Hôpital. — Prudence Vanocteghem, 4 mois, Place. — Codron, abbé, 27 ans 10 mois, Hospice. — Etienne Dewasle, 2 mois 1/2, Vieille-Place. — Emile Dubois, 43 ans 8 mois, cabaretier, Sartel. — Céline Flak, 4 semaines, Vieille-Place.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille CHOCQUEEL-ROUSSEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Félix CHOCQUEEL, veuf de Dame Léopoldine ROUSSEL, décédé subitement à Paris, le 21 février 1885, à l'âge de 42 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Funérailles, qui auront lieu le jeudi 26 dudit mois, à 10 heures 3/4, en l'église Notre-Dame, à Tourcoing. — L'assemblée à la Gare de Tourcoing. 20334

Les anciennes élèves d'Esquermes, vous prient d'assister à l'Obit Solennel qu'elles feront célébrer en l'église de Saint-Martin d'Esquermes, près Lille, le mercredi 25 février 1885, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Dame GÉRARDE, ancienne prieure de N-D de la Plaine. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Monsieur et Madame A. DELAOUTRE-FLIPO, leurs enfants et petits enfants, vous prient d'assister à l'Obit Solennel du Mois qui sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 26 février 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Madame veuve FLIPO-HOLBECQ, décédée à Roubaix, le 30 janvier 1885, dans sa 85e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes aussi priés d'assister à l'Obit que fera célébrer la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, le vendredi 27 courant, à 8 heures, en la même église.

Vous êtes prié d'assister à l'Obit Solennel du Mois qui sera célébré le mercredi 25 février 1885, à neuf heures, en l'église de Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DUPRET, époux de Dame Florine FLIPO, décédé à Roubaix, le 16 février 1885, à l'âge de 29 ans et 3 mois, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 25 février 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre BASSÉ, époux de Dame Sophie DELFOSSE, décédé à Roubaix, le 22 janvier 1885, à l'âge de 78 ans et 5 mois, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 25 février 1885, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DELESTIENNE, époux de Dame Eliza DELBEUX, décédé à Roubaix, le 18 janvier 1885, à l'âge de 43 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mercredi 25 février 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles DELESTIENNE, veuf de Dame Thérèse FONTAINE, décédé à Roubaix, le 21 janvier 1885, dans sa 81e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPR. ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

Bruxelles. — *Manifestation ouvrière.* — A l'instar de Paris, les socialistes de Bruxelles ont aussi voulu profiter de la crise qui frappe en ce moment les ouvriers pour se rappeler au souvenir des populations. Ils ont commandé pour lundi une manifestation des ouvriers sans travail. La manifestation a débuté par un meeting tenu à 4 h. dans la salle du *Nouvelorama*. Celle-ci n'était pas encore dépouillée de la parure qu'elle avait revêtue hier pour un bal masqué. C'est sur un plancher ciré et au milieu des fleurs que les ouvriers socialistes ont tenu leur réunion. La salle était bien garnie : 3 à 400 ouvriers. Dans le fond, pas mal de gamins qui viennent de sortir des écoles et veulent « voir ce qu'il y a là. » Avant l'ouverture de la séance on distribue une adresse des organisateurs du manifeste au collège des bourgmestre et échevins de Bruxelles. Ce manifeste est conçu dans une forme modéré et correcte.

Le président, M. Volders, termine un assez long discours en engageant les manifestants à faire eux-mêmes la police du cortège et à faire respecter l'ordre. (Applaudissements.) Il ne faut pas que nous allions par les rues comme des gens malintentionnés et décidés à casser les vitres.

Un compagnon vient lire très froidement, avec un accent français fort prononcé — un « petit discours » au nom d'un petit groupe indépendant de tout syndicat. L'orateur regrette que les progrès des machines coupent les vivres à tant de travailleurs. Trop de machines : voilà la cause de la crise. En attendant que l'outillage soit aux mains des ouvriers, il faudrait un congrès international qui prierait les gouvernements de taxer les machines en ne permettant leur fonctionnement que quelques heures par jour.

L'orateur se plaint aussi de ce que les campagnes envoient à Bruxelles des ouvriers qui travaillent « pour une bouchée de pain » ; qu'on les renvoie dans leurs cahutes ! (Applaudissements). L'orateur demande aussi que les délégués prient M. Buls de nommer une commission chargée de faire une enquête sur les logements ouvriers. *M. Volders* renvoie le préopinant au manifeste distribué avant la séance et qui préconise à peu près plusieurs des réformes dont il a parlé. Quant au machinisme (*sic*), nous ne voulons pas sa destruction. Nous voulons que la machine, au lieu de travailler contre l'ouvrier, travaille pour lui. Pour cela, il faut qu'elle appartienne à l'ouvrier. Mais la classe ouvrière n'est pas mûre pour cette réforme, elle n'est pas groupée et organisée.

L'orateur proteste contre la thèse du préopinant relative aux ouvriers de la campagne. Ne jetez pas la pierre à ces ouvriers, mais dites leur : au lieu de vivre comme des bêtes, vivez comme des hommes ! Evitez l'égoïsme. (L'orateur appuie ces paroles d'un grand coup de poing sur la table et renverse l'encrier.)

A six heures et demie, après la démonstration devant le Palais, les « compagnons » redescendent la Montagne de la Cour, en rangs serrés, bien escortés de police et marquant le pas belliqueusement.

Quelques centaines de *Keljes* mal mouchés crient en cadence : *du travail! du travail!* Arrivés à la Grande-Place, les compagnons se dispersent en un clin-d'œil dans tous les cabarets d'alentours.

A 5 h. 1/2, M. Lemoine, typographe, accompagné d'un ouvrier mécanicien et d'un autre ouvrier typographe, a été reçu par M. le ministre des finances avec beaucoup de bienveillance. Ces messieurs ont remis à M. Beernaert une adresse imprimée et se sont entretenus avec lui de la situation économique des ouvriers dans l'agglomération bruxelloise. L'audience a duré un bon quart d'heure.

Les grèves de mineurs. — La grève s'étend dans le bassin de Mons. Après les houilleurs du Levant du Flénu, voici que d'autres refusent de travailler. 500 ouvriers de l'Avaleresse de Belle-et-Bonne sous Jemappes, 800 de Saint Joseph, 21 des Produits du Flénu et 390 du Saint Félicité, sous Flénu, ne se sont pas présentés au trait. Tous sont très-calmes et sont retournés chez eux ; ils réclament une augmentation de salaire. Il est probable qu'une entente s'établira entre les ouvriers et les patrons.

— On télégraphie de Mons, 24 février ;

« Ce matin 480 ouvriers des Produits au Flénu et 450 de Crachet-Picquery, à Frameries, se sont également mis en grève.

» Cela porte à environ 3,800 le nombre des grévistes. »

Le crime d'Anvaing. — Un journal de Tournai croit pouvoir annoncer de bonne source que le parquet de Tournai suit une nouvelle piste au sujet du crime d'Anvaing et a recueilli cette fois des indices sérieux. Il est possible qu'une arrestation ait lieu sous peu de jours. Contrairement à ce que prétend la rumeur publique, la justice, dans l'état actuel de l'instruction des deux affaires, a la conviction qu'aucune corrélation n'existe entre l'assassinat d'Anvaing et celui d'Elouges.

Tournai. — La Fédération des Cercles catholiques tiendra sa prochaine assemblée générale au mois d'avril prochain. C'est Tournai qui paraît devoir être le siège de cette session, que M. Woeste est appelé à présider.

Bruges. — Le *Zondagbode* publie la liste suivante des prêtres du diocèse de Bruges qui sont nés avant l'an 1805 et ont conséquemment atteint ou dépassé l'âge de 80 ans. — 1791, M. Callewaert, curé retraité à Bruges. — 1793, M. Verdegem, chanoine. — 1795, M. Botteller, curé à Aertrycke. — 1796, M. le chanoine Andries. — 1801. M. Marcquant, curé à Espierres. — 1802, M. Maes, curé à Ingelmunster. — 1803, M. Verbeecke, curé à Ruddervoorde. — 1804, Mgr De Haerne, chanoine et représentant. M. Six, curé retraité à Caeskerke, à Moorseele.

Anvers. — *Un faux Van Dyck.* — Au musée d'Anvers figure un portrait qui fut acheté par la ville comme une œuvre de Van Dyck. La ville ayant des doutes sur l'authenticité de ce tableau, institua un jury chargé de l'examiner.

A l'unanimité de ses membres, le jury a déclaré que cette œuvre ne peut pas être attribué à Van Dyck. Même, ajoute-t-il, si l'on a voulu imiter le maître flamand, l'imitation est très mauvaise.

— L'*Echo d'Ostende* donne les détails suivants sur les mœurs de la Jubarte, l'espèce de baleines à laquelle appartient celle d'Ostende :

« Pendant la tempête, elle bondit, fend les vagues avec beaucoup de vigueur et d'agilité et frappe fortement l'eau qu'elle fait rejaillir sur son dos : quelquefois elle s'élève par un mouvement rapide, pirouette en quelque sorte dans l'air et retombe à une assez grande distance en faisant retentir l'eau sous le poids de sa masse.

» La peau des vieux individus est ouverte de nombreux crustacés, du groupe des cirrhipèdes et des genres diadème, coronule, tubicinelle; la présence de ces crustacés est un indice de vieillesse. La femelle a une portée à peu près tous les ans et donne naissance à un seul petit, que suit sa mère jusqu'à une nouvelle gestation; la moindre plaie suffit pour le faire périr, par suite de la gangrène qui ne tarde pas à s'y mettre. Tout cela explique pourquoi l'espèce est si rare.

» On pêche peu la Jubarte : la couche de lard située sous la peau de cet animal est assez mince et ne rend guère qu'une quinzaine de tonneaux d'huile, quantité bien inférieure à celle que donne la baleine franche. Sa pêche, peu lucrative, est d'ailleurs très périlleuse ; la Jubarte ne fuit pas, comme les autres baleinoptères, quand on l'attaque; elle pourse droit aux chaloupes et les brise d'un coup de queue.

» Le plus sûr moyen de la tuer est de la frapper à coups de lance derrière les nageoires pectorales; si les intestins sont percés, elle plonge sur-le-champ; quand elle est prise, elle pousse des hurlements affreux, qu'on a comparés aux cris d'un cochon qu'on égorge; en même temps, elle lance par ses évents des flots d'eau ensanglantée. Le mâle et la femelle vont souvent ensemble ; si l'un d'eux est tué, le survivant ne le quitte pas, s'étend sur le cadavre et fait retentir l'air de ses cris. »

FAITS DIVERS

Un patriote. — Un de nos confrères raconte une anecdote intéressante sur M. du Sommerard, qui vient de mourir : M. du Sommerard, commissaire français à l'Exposition de Vienne, en 1873, avait à lutter et contre l'influence de l'Allemagne, et contre une hostilité sourde qui, pour se cacher sous une apparence de courtoisie internationale, n'en était que plus dangereuse et plus puissante. Un fait en donnera la preuve :

Le commissaire général de la France avait réclamé du directeur de l'Exposition une extension de galeries pour l'exposition français ; il voulait un espace aussi vaste que celui qui avait été attribué à l'Allemagne. Le directeur répondit par un refus catégorique. M. du Sommerard s'en alla trouver le grand-duc Regnier, président de l'Exposition, et lui soumit sa requête. Le grand-duc fit des objections courtoises, et finalement déclara que la France ne pouvait avoir la prétention d'exiger un emplacement aussi considérable que celui de l'Allemagne.

M. du Sommerard, qui se trouvait en face de l'archiduc, de l'autre côté de son bureau, bondit, et, les larmes aux yeux, répliqua : « Monseigneur, la France n'est point aussi morte que vous le pensez ; ce que vous faites là, c'est le coup de pied de l'âne. Nous nous retirons. » Le grand duc Régnier pâlit, et, se levant, dit à M. du Sommerard, la voix tremblante d'émotion : « Je ne croyais pas qu'on eût osé me parler ainsi ! Monsieur, vous êtes un patriote ; faites-moi l'honneur de me serrer la main. »

Et, prenant une plume, il indiqua lui-même sur le plan général de l'Exposition l'emplacement de la France, signa de son nom et le remit à M. du Sommerard.

Mort tragique. — Un savant russe, naturaliste distingué, M. Nicolas Severtsof, vient de trouver une mort affreuse sur la rivière Ikorets (Russie). Le 8 février, M. Severtsof, accompagné du général Strijevsky, était parti en voiture découverte du bourg Doukhovoé pour se rendre à Lyski, la station de chemin de fer la plus rapprochée du bourg. Au moment où l'on traversait sur la glace la rivière Ikorets, la voiture, trop chargée, a enfoncé dans l'eau. Le général Strijevsky s'est retenu au bord d'un glaçon et a pu se sauver avec l'aide de son cocher, qui avait sauté du siège. On se mit immédiatement en devoir de retirer de l'eau Severtsof, mais il était si faible qu'il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes. A peine sorti de l'eau, il se coucha sur la glace, déclarant qu'il ne saurait faire un pas sans tomber.

La situation était atroce. Il faisait très froid et le vent soufflait avec violence. On essaya de faire du feu, mais les allumettes, qui avaient été mouillées, ne prenaient pas. Il y avait quatre verstes jusqu'à l'habitation la plus voisine — au bourg de Doukhovoé. On essaya de faire marcher Severtsof, mais il tomba après quelques pas, disant que ses jambes refusaient le service. Le général Strijewski se rendit alors à pied à Doukhovoé, laissant le cocher avec Severtsof. Quand il revint avec du secours, il était trop tard, et ce n'est qu'un cadavre qu'on put emporter dans l'habitation la plus rapprochée du lieu de l'accident.

Un dernier écho du concours agricole. — Chacun sait, dit un de nos confrères, que M. Méline, la Gérés de la France, ne trouve pas facilement à placer l'ordre du Mérite agricole, que les gens irrévérencieux ont, en raison de sa couleur, surnommé le Poireau. Naturellement, M. Méline s'était dit que la récente exposition lui offrirait d'exceptionnelles occasions, et s'était promis d'enrubanner la boutonnière des éleveurs dont les animaux obtiendraient les prix d'honneur. Il avait donc ordonné qu'un rapport lui fût adressé à ce sujet, aussitôt les opérations terminées. En conséquence, un haut fonctionnaire fut chargé de l'enquête. Malheureusement il la fit tout de travers ; en voyant à tous les box des animaux primés des pancartes portant un nom, il crut que ces noms étaient ceux des éleveurs alors que c'étaient tout simplement ceux des acquéreurs des bestiaux. De sorte que M. Méline vient de signer une demi-douzaine de décrets et a décoré autant de gens dont le seul mérite est d'avoir acheté des animaux gras pour les revendre.

Le grand silencieux. — C'est le surnom que, à Vienne, on donnait au célèbre peintre Makart, décédé récemment. Le comte Vasili, dans ses tableaux de la société viennoise que publie la *Revue nouvelle*, a un amusant paragraphe là-dessus :

« L'on racontait de nombreuses anecdotes sur ses habitudes taciturnes. On demandait un jour à un de ses amis, qui venait de passer quelques heures dans sa société, de quel sujet ils s'étaient entretenus : « Nous nous sommes entretenus de toutes sortes de choses, » répondit l'ami. A un grand dîner, on eut l'idée de placer l'illustre soubrette Joséphine Gallmeyer, la Chaumont viennoise, à côté de Makart, espérant qu'elle réussirait à le faire causer. Elle ne fut pas plus heureuse que les autres, mais elle se vengea au moins spirituellement. Au dessert, elle dit très haut à celui qui n'avait point encore ouvert la bouche : « Si nous parlions maintenant d'autre chose? »

Une existence mouvementée. — Bernadille, le chroniqueur si connu et si apprécié, vient d'entrer au *Gaulois*. Sa première chronique est entièrement consacrée à un homme dont l'existence a été mouvementée au-delà de tout ce que l'on peut imaginer, et qui, après avoir été page de Charles X, enseigne de vaisseau, passa la partie la plus agitée de sa vie en Amérique, où il fut un peu tout et autre chose encore. A dix-neuf ans, il était aide de camp et favori de Rosas, qui le fit pourtant condamner à mort. Bien qu'exécuté — on avait tiré sur lui avec des fusils chargés seulement à poudre — on retrouve le commandant S..., en 1857, au Mexique, où il était devenu l'ami du président Comonfort. Il avait pris part aux expéditions de Pindray et de Raousset Boulbon, et l'éphémère empire du Mexique le compta parmi ses défenseurs. On comprend à combien de faits intéressants à divers titres un tel homme a dû se trouver mêlé. Parmi ces faits, nous nous contenterons de rapporter, d'après Bernadille, le suivant :

C'était vers 1845 ou 1846, s'il m'en souvient bien, sur les côtes du Yucatan. De son canot, qui allait à terre pour faire de l'eau, le « corsaire » aperçut deux visages pâles qu'un groupe d'Indiens maltraitaient sur la rive et qui, déjà à demi-morts, s'efforçaient vainement d'échapper à leurs bourreaux. Il s'élance, le revolver au poing, les délivre et les emmène à bord, d'autant plus heureux que dans ces pauvres diables il avait reconnu des Français. Ils étaient exténués et mouraient de faim. On leur servit à manger. Le plus grand, un colosse couvert d'une espèce de lèpre hideuse dont la vue soulevait le cœur, se jette sur les aliments comme un chien ; l'autre, beaucoup plus petit, à l'aspect plus fin et presque distingué, malgré son accoutrement misérable, gardait plus de réserve. On les interrogea. Ils racontèrent qu'ils arrivaient de New-York, après avoir traversé toute l'Amérique en donnant la comédie en plein air pour vivre.

Le commandant avait remarqué des réticences dans ce récit : les saltimbanques s'étaient tus, en échangeant un regard furtif, lorsqu'on leur avait demandé leurs noms. Au bout de quelques jours, ils étaient apprivoisés, et, sachant qu'ils se trouvaient devant un Français exilé de sa patrie comme eux, ils se décidèrent à parler.

— Je m'appelle Quenisset, dit le colosse.

— Et moi, Deutz, fit le petit d'une voix hésitante.

Deutz et Quenisset ! Oui, c'étaient bien eux : le juif qui avait vendu la duchesse de Berry, et la brute qui avait tiré sur le duc d'Aumale à son retour d'Algérie, en tête du 17e léger. C'était Quenisset, échappé de la déportation ; c'était Deutz, qui, renié par sa famille, poursuivi par le mépris public, couvert d'ignominie et de crachats, roué de coups par les royalistes dans la rue, soufflété par un officier aux Champs-Elysées, réfugié d'abord rue Noufletard chez un chiffonnier qui le chassa en apprenant son nom, puis en Angleterre, où il avait perdu au jeu le prix de sa trahison, enfin en Australie, où les convicts avaient pétitionné pour obtenir de n'être pas déshonorés plus longtemps par sa présence et fait une quête entre eux afin de payer les frais de son départ, s'était réfugié en Amérique, et là, à bout de ressources, avait rencontré Quenisset et s'était associé avec lui.

Quenisset était l'hercule de la troupe : il se chargeait des tours de force ; Deutz était le pitre : il faisait des grimaces et le *boniment*. Dans les entr'actes, ils se racontaient leurs souvenirs ! Mais Deutz, qui avait de l'esprit, se plaignait que son compagnon fût un être grossier, incapable de le comprendre.

N'est-ce pas qu'on ferait un drame shakespearien avec cette association et cette rencontre.

D'étape en étape, après des années, ils étaient arrivés à Geyaguil, toujours à pied. Là, dans un débit public, des Indiens buvaient. La première pièce de monnaie qui tomba sur le comptoir, Quenisset la mit dans la paume de sa main, d'un coup sur le bras la fit sauter en l'air et la reçut dans sa bouche grande ouverte où elle alla s'engouffrer. Les spectateurs rirent beaucoup, et Quenisset encouragé, continua avec les pièces suivantes, faisant de son estomac une tirelire et trouvant très commode ce moyen de thésauriser. Mais les Indiens, qui avaient ri à la première et à la seconde, se fâchèrent à la dixième et, sans l'intervention du *corsaire*, ils eussent éventré la tire-lire pour reprendre leur argent.

MENUS PROPOS

Le meeting des ouvriers sans ouvrage :

On lit dans la *Chronique Parisienne* :

On a arrêté au meeting une sorte d'énergumène qui donnait des coups de gourdin sur tous les chapeaux à sa portée.

— Votre profession ? lui demande le brigadier du poste.

Et l'homme, placidement :

— Je suis chapelier.

***

Le jeune Toto, fils d'un avocat député, pose des questions à son auteur :

— Dis, papa, quand tu plaides au Palais de justice, tu mets ta robe d'avocat?...

— Tu le sais bien, puisque tu es venu m'entendre...

— Eh bien ! pourquoi ne mets-tu pas une robe de chambre au Palais-Bourbon ?

***

Echo américain :

— Je désire conserver ma défunte chère femme. Combien coûtera l'embaumement?

— C'est une affaire d'environ cinq cents dollars.

— Est-ce qu'on ne pourrait pas la saler?...

***

On cause entre bons anarchistes des récentes explosions de Londres :

— En v'là des zigs à poigne !... Ils en abattent de c'te besogne !...

— Moi qui croyais que c'étaient des prop'à rien...

— Pourquoi ça ?

— Dame, on dit que ce sont des *fenians*.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

LES FRANÇAIS AU VATICAN

Rome, 23 février.

Les industriels catholiques français ont été reçus par le Pape, à midi précis, dans la salle du Consistoire. Plusieurs personnes de la colonie française s'étaient jointes au pèlerinage. J'ai remarqué que Sa Sainteté est mieux portante que jamais ; l'allure est dégagée, le teint frais. Plusieurs cardinaux accompagnaient Léon XIII.

Mgr Langénieux a présenté le pèlerinage et a lu l'adresse.

Après un moment de recueillement, Léon XIII, debout, a prononcé en français un discours, dont voici les passages les plus importants. Le Pape parle le français avec un fort accent italien, mais la phrase est correcte, le mot juste, et Sa Sainteté ne se répète jamais. Il a commencé ainsi :

« C'est avec une particulière satisfaction que nous agréons les sentiments si profondément chrétiens que vous venez de nous exprimer, et nous nous réjouissons vivement de cette nouvelle manifestation de foi des associations catholiques de France et notamment de l'œuvre du Cercle catholique d'ouvriers que vous représentez ici en ce moment. Cette œuvre est digne de toute louange et nous ne pouvons qu'approuver la pensée qui vous en a inspiré la création. Effrayés du désordre et de la confusion engendrées dans les idées et dans les mœurs par le principe révolutionnaire, vous vous êtes déterminés à étudier à la lumière de l'enseignement chrétien les grandes vérités sociales et à les propager plus particulièrement dans les classes industrielles. »

Léon XIII, après avoir déclaré que les maux qui affligent les classes ouvrières sont dus à l'abandon des pratiques de la religion et aux influences des mauvais principes, lesquels ont créé une situation qui constitue un péril pour la société civile tout entière, a dit :

« Des faits récents et nombreux en sont, hélas ! une preuve terrible. Nous vous félicitons par conséquent des généreux efforts que vous venez de faire pour ramener aux doctrines du Christianisme les nombreuses familles vouées au travail de l'industrie et nous applaudissons aux consolants résultats obtenus jusqu'à ce jour.

» Les agitateurs prétendent se servir des ouvriers comme d'un instrument pour satisfaire leur propre mission. Ils les trompent par de vaines promesses, ils les flattent en exagérant leurs droits sans parler jamais de leurs devoirs. Ils excitent dans leur âme la haine des propriétaires et des riches. Enfin quand ils jugent le moment favorable à leurs pernicieux desseins, ils les lancent dans des entreprises audacieuses où les meneurs seuls trouvent une récompense. L'Eglise, comme une mère aimante et désintéressée, et qui n'ambitionne que le bonheur de ses enfants, applique à ces maux les remèdes les plus efficaces. »

Léon XIII a rappelé que, souvent, il a indiqué ces remèdes, qui consistent à ressusciter ces sages associations et corporations ouvrières qui, en des temps meilleurs, sont nées et ont fleuri sous l'inspiration de l'Eglise, au grand avantage, tant moral que temporel, des classes pauvres et laborieuses.

Après avoir indiqué les avantages de ces corporations pour l'éducation des enfants, l'assistance en cas de maladie et le soutien dans la vieillesse, il a fait l'éloge des industriels français, qui ont compris que, pour assurer la paix et la durée de leur œuvre, il fallait se laisser guider par les pasteurs préposés au gouvernement des âmes.

« Nous pouvons espérer que les catholiques français influents, faisant taire les dissentiments de partis qui sont une source de faiblesse, chercheront à s'unir dans un même esprit pour travailler de concert à l'application et au développement des doctrines chrétiennes et plus particulièrement pour soutenir les œuvres ouvrières et celles qui ont pour but de favoriser l'éducation religieuse de la jeunesse. Ce sera le moyen le plus sûr et le plus efficace pour préparer à l'Eglise et à la société civile un meilleur avenir. »

Ce discours a produit une profonde impression sur l'assistance.

La circulation monétaire

Paris, 24 février. — M. le président de la République a reçu hier M. Tesserenc de Bort, sénateur, président de la commission de contrôle de la circulation monétaire, qui lui a remis le rapport annuel de cette commission pour la fabrication effectuée pendant l'année 1884 et sur la situation de la circulation. Ce rapport sera publié et distribué au Sénat et à la Chambre des députés, selon l'usage.

Une question au ministre de la guerre

Paris, 24 février. — Sous ce titre, on lit dans le *Gaulois* :

« Est-il vrai qu'un Maus trois cents hommes d'un régiment d'artillerie et les hommes d'un poste d'infanterie, mécontents de n'avoir pas été compris dans les 25,000 hommes de leur classe libérés récemment par décision ministérielle, soient partis purement et simplement ou, en d'autres termes, aient déserté en masse ?

» La nouvelle est trop grave pour que nous en prenions la responsabilité, et nous serions heureux de la voir démentie. »

Mauvaises nouvelles du Tonkin

Paris, 24 février. — L'*Intransigeant* publie ce matin une correspondance de Londres dont nous extrayons ce qui suit :

« La maison Jardine Johnston and Cie, qui fait la plus grande partie du commerce de l'opium en Chine, et qui a été chargée pendant ces vingt-cinq dernières années de tous les emprunts conclus en Europe par le gouvernement chinois, a reçu avis que *la cour de Pékin ne traitera jamais avec le cabinet Ferry*, dont le langage insultant a profondément blessé l'impératrice régente et les hauts dignitaires de l'empire. Toute tentative pour entamer de nouvelles négociations sera donc inutile : le gouvernement impérial est fermement résolu à continuer la guerre et à repousser toutes les ouvertures de paix, tant que les affaires seront dirigées en France par les hommes qui sont au pouvoir.

» Les nouvelles qui arrivent du Tonkin sont des plus affligeantes : sur 2,000 hommes de renfort récemment envoyés de France, 600 seulement sont en état de marcher à l'ennemi. Le reste tremble de fièvre dans les ambulances. On ne dit pas cela en France, mais ces chiffres sont connus au ministère de la guerre. »

A l'exposition des femmes peintres et sculpteurs

Paris, 24 février. — Au cours de la visite que M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a faite, hier, à l'exposition de l'Union des femmes peintres et sculpteurs, au Palais de l'Industrie, Mme de Baskirscheff a annoncé au ministre que sa fille, par un sentiment généreux de sympathie pour la France, avait légué, sur sa fortune toute personnelle, une somme destinée à accorder chaque année des bourses de voyage à des artistes français.

Maladie du prince Frédéric-Charles

Berlin, 23 février. — Le prince Frédéric-Charles de Prusse vient d'avoir une attaque d'apoplexie; c'est déjà la seconde depuis peu de mois.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Conseil des ministres

Paris, 24 février. — Le conseil des ministres, réuni à l'Elysée, s'est occupé de la question des droits sur les céréales. Il a décidé de repousser l'amendement sur le maïs et l'orge.

MM. Waldeck-Rousseau, Raynal, Tirard et Rouvier assistent à l'inauguration du monument de Leduc-Rollin.

On confirme que l'amiral Courbet a reçu pour instruction de considérer le riz comme contrebande de guerre ; conséquemment l'amiral prendra les mesures nécessaires pour empêcher de ravitailler par mer les villes du nord de la Chine.

La grève de Mons

Mons, 24 février. — La grève des houilleurs de Mons augmente. — Le chiffre total des grévistes est aujourd'hui de 5.600.

Voyage en Irlande du prince et de la princesse de Galles

Londres, 24 février. — Un avis officiel annonce que le prince et la princesse de Galles visiteront l'Irlande au commencement d'avril et séjourneront à Dublin, où ils donneront des réceptions.

Au Soudan

Londres, 24 février. — Le *Daily Telegraph* reçoit de Souakim la nouvelle que les insurgés auraient perdu 2,000 hommes devant Kassala.

20,000 insurgés sont réunis autour de Souakim.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 24 février 1885

Présidence de M. LE ROYER, président

La séance ne commence qu'à 2 h. 40 m. par suite de l'absence d'un grand nombre de sénateurs.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget des cultes.

Sur le chapitre 18 *ter* relatif aux bourses des séminaires, M. Lucien Brun demande que le crédit proposé par la commission et par le gouvernement soit porté de 305,000 francs à 616,200 francs. L'orateur dit qu'il est important de savoir si l'institution des bourses de séminaire sera maintenue, le ministre en soutenant le chiffre de 305,000 francs, ayant déclaré que ce crédit figurait pour la dernière fois au budget.

C'est l'Assemblée nationale de 1790, poursuit M. Lucien Brun, qui a créé les bourses de séminaires. Le Concordat contient, pour le gouvernement, l'engagement moral de les maintenir. Le décret de 1807 les a instituées. Abroger ce décret par omission budgétaire, comme on veut le faire, serait une innovation dangereuse qui frapperait demain la magistrature et l'instruction.

M. Tolain combat le budget des cultes.

M. Dauphin défend le crédit de la commission.

La séance continue.

PROGRAMME DES THÉATRES

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Mardi 24 février 1885. — Bureau à 7 h. 0[0. — Rideau à 7 h. 1[2. Lackmé, opéra en 3 actes.